ARSON
(export du DFSM au 04/05/2024 à 22:16)

[1] ARSON (Voie de l'arson) Astronomie - Astrologie

nom masc.
Etymologie FEW XXV 356a-357a : *arsio

Définition

Situation défavorable d'une planète située entre le lieu de chute du Soleil (19° Balance) et le lieu de chute de la Lune (3° Scorpion).

Citations

- Et la foibleté de l'estoile est quant ele est tardive en son aller, […] ou en la voie de l'arson, que c'est de .19. grés de Balances duques a .3. de l'Escorpion.
  Hagin le Juif [Abraham even Azre], *Commencement de sapience, 1273, ms. fr. 24276, fol. 43vb.*

[2] ARSON Astronomie - Astrologie

nom masc.
Etymologie FEW XXV 356a-357a : *arsio

Définition

Situation défavorable d'une planète située trop près en longitude du Soleil.

Notes

- syn Combustion

Citations

- Le .6e., de l'afaire des chevilles, et tesmoins, et force. Ce est quant il est ou germi, ou ou .10e., ou en la meson des luisernes, et celi qui est prés au point de signe montant, c'est le plus fort en l'ensegnement. Et se les .2. ensegnans retornent ariere, ou il sont desous le rai de la clarté, qui a la force vaincra. Et de li dois tu commencier, car arson et retornement arrieres es planetes n'ont point de force.
  Hagin le Juif [Albumasar], Livre des revolucions des siecles, ca 1273, p. 29-30.

[3] ARSON Médecine - Médecine

nom masc.
Etymologie FEW XXV 356a-357a : *arsio

Définition État du cuir*, de la chair ou d'un membre* qui a été brûlé (ou ars*), brûlure.

Notes

- syn ARSURE syn ÉCHAUDURE

  Glose Voir pour ce mot l'article 'arsun' de l'AND et les remarques de Roques dans FEW XXV 357a. En ce qui concerne l'occurrence dans la citation*infra*, l'origine probablement anglo-normande de la copie de cette version de la*Lettre d'Hippocrate*revendiquée par Jourdain de Redinges justifie l'apparition de ce terme, que l'on ne trouve pas dans d'autres versions. Selon DMF, d'après GD s.v. 'arson2', citant un glossaire latin-français conservé à la BNF, ms lat. 7679, fol.256v.,*arson*a pu traduire le latin*tinea*, qui signifie 'teigne'. Il n'y a pas d'autre témoignage clair de cet emploi. Dans la citation *infra*,*arson*a plutôt le sens habituel de 'brûlure'. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Pur arson e pur eschaudure. Prenez la racine del tendre fengere, si le triblez mult bien, pois si prenez la creime de lait, si metez avoc, si laissez bien prendre ensemble ; pois quant vos le meterez sur le mal, si le metez tedue, si garrat bien.
  Anon. [Pseudo-Hippocrate], *Le livre Ypocras, 1ère moitié du XIVe s., fol. 179r-179v.*

[4] ARSON Médecine - Médecine

nom masc.
Etymologie FEW XXV 356a-357a : *arsio

Définition Sensation de brûlure ou de démangeaison qui se manifeste à la surface du cuir*, en parlant des effets d'une maladie de la peau.

Notes

- syn ARSURE

  Glose Voir pour ce mot l'article 'arsun' de l'AND et les remarques de Roques dans FEW XXV 357a. En ce qui concerne l'occurrence présente dans la citation*infra*, l'origine probablement anglo-normande de la copie de cette version de la*Lettre d'Hippocrate*revendiquée par Jourdain de Redinges justifie l'apparition de ce terme, que l'on ne trouve pas dans d'autres versions. Selon DMF, d'après GD s.v. 'arson2', citant un glossaire latin-français conservé à la BNF, ms lat. 7679, fol.256v.,*arson*a pu traduire le latin*tinea*, qui signifie 'teigne'. Il n'y a pas d'autre témoignage clair de cet emploi. Dans les citations *infra*,*arson*a plutôt les sens habituels de 'sensation de brûlure, sensation de démangeaison' et est clairement associé à une maladie de peau. Le sens du mot*teigne*dans les textes médicaux du Moyen Âge est d'ailleurs à considérer avec précaution et ne se réduit pas forcément au sens de ce mot en français moderne. Voir la fiche*teigne*dans ce même dictionnaire. Comme le suggère par ailleurs Robert Martin dans la fiche 'Arson2' du DMF, le glissement de sens vers 'teigne' (au sens du fr. mod.) a pu se faire par l'idée de 'démangeaison'. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Prenez blanc plum e le escuin de argent si le destemprez od eisil e od oile roset. Cist oignement valt a feu saniange [cor. sauvage ?] e as autres arsons que aperent al quir dehors.
  Anon. [Pseudo-Hippocrate], *Le livre Ypocras, 1ère moitié du XIVe s., fol. 178v.*